

ecclésiastique qui est seule compétente à prononcer.” En conséquence, le gouverneur d'Albacète, province où s'est passé le fait, est invité à prendre les mesures nécessaires pour donner satisfaction à l'évêque, “ afin que la puissance ecclésiastique ne souffre pas de détriment. ”

Sacre de l'Aumônier en chef de l'armée allemande.—Lundi 15 octobre a eu lieu, en l'église collégiale de Sainte-Avoye de Berlin, la consécration, comme évêque titulaire, de Monseigneur Assmann, le grand aumônier en chef de l'armée allemande. C'est la première depuis la réforme dans le Brandebourg.

L'évêque consécrateur était Monseigneur Kopp, prince-évêque de Breslau, assisté de Monseigneur Redner, évêque de Kulm et de Monseigneur Gleich, évêque titulaire de Mallo en Cilicie, auxiliaire de Breslau.

Le ministre des cultes, le lieutenant général de Grolman, chef de division au ministère de la guerre, représentant le ministre, et beaucoup d'autorités militaires et civiles ont assisté à cette solennité.

Après la messe, Monseigneur Kopp a adressé à l'assistance une allocution. Il voit dans la solennité de la consécration un nouveau gage de la parfaite entente entre l'Eglise et l'Etat. Il a exposé que seule la religion saurait inspirer au soldat ses qualités essentielles, l'esprit de sacrifice et de devoir, l'obéissance et le courage intrépide. Sa Grandeur a qualifié les fonctions de grand aumônier en chef de l'armée de lourde et grande tâche, mais aussi de fonctions très importantes pour l'armée et la patrie, attendu que sur elles sont basées la valeur du soldat, sa moralité et son éducation militaire.

Assemblée des catholiques.— Les catholiques hollandais se sont réunis en assemblée à Rotterdam. Là, ils ont voté un ensemble de résolutions dont ils ont envoyé le résumé dans un télégramme adressé au cardinal Rampolla, au nom de l'assemblée, par l'abbé Brouwers. Voici ce télégramme :

“ Les catholiques hollandais assemblés à Rotterdam, assemblée de catholiques la plus nombreuse qui ait jamais eu lieu à Rotterdam, proclament, sous le regard de Dieu, vouloir maintenir et défendre à jamais contre la Révolution et le faux principe des frontières naturelles : les droits de la patrie néerlandaise, les droits de l'Eglise catholique et tous les droits du pape-roi Léon XIII. ”

Chine. Arrestation comique de divinités païennes.— M. l'abbé Delière, curé-doyen de Celles, communique à la *Semaine religieuse* de Poitiers l'amusante nouvelle que voici :

“ La ville de Fon-tchéou (Fo-Kien, Chine) possède plusieurs pagodes parmi lesquelles il y en a une qui est habitée par les dieux de la vengeance. C'est là que vont faire leurs dévotions ceux qui tiennent à faire tomber quelque malheur sur la tête de leurs ennemis,